



CP VILLEPINTÉ

LISSAGE À 36 HEURES

FO JUSTICE AGIT ET OBTIENT !

UNE AVANCÉE OBTENUE POUR LES AGENTS !

À la suite de notre tract du lundi 12 octobre sur le lissage des 36 heures, **FO Justice** a saisi le directeur interrégional afin qu'il intercède dans ce dossier. Cette démarche a permis d'obtenir l'inscription du dossier à l'ordre du jour du Comité social d'administration (CSA).

DOSSIER INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR CSA DU 6 NOVEMBRE 2026

À LA DEMANDE DES AGENTS

Le retour au lissage des heures supplémentaires à hauteur de 36 heures par mois **sera possible, pour les agents qui le souhaitent.**

Les modalités de mise en œuvre seront examinées en CSA. **FO Justice** restera mobilisé pour suivre ce dossier et la mise en œuvre de cette avancée.

UNE AVANCÉE CONCRÈTE POUR LES AGENTS !

FO JUSTICE : VOTRE VOIX, VOS DROITS, VOS AVANCÉES !

Bureau local FO Justice - CP Villepinte
Villepinte, le 13 octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER !**
REVENDIQUER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS